

Piétons et automobilistes : apprenez à circuler ensemble...

Chaque jour, en France, des piétons sont renversés, parmi eux des enfants qui se rendent à l'école ou attendent le bus.

Que vous soyez parents, élèves ou automobilistes, le respect des certaines règles essentielles permettrait bien souvent d'éviter le pire...

Les risques d'accident sont nombreux dans les trajets domicile-école ou domicile-arrêt de bus. L'enfant piéton n'est pas un adulte miniature. Il n'a pas le même comportement. Sa taille, sa vision, sa concentration sont différentes. A titre indicatif, le développement de la vision se termine à 16 ans et jusqu'à 8 ans, l'enfant possède un champ visuel réduit à 70 ° contre 180 ° pour un adulte... De plus, il a du mal à différencier la provenance des bruits et privilégiera toujours l'appel d'un camarade à l'avertissement sonore d'un véhicule.

N'attendez pas d'un enfant qu'il réagisse comme un adulte.

Parents d'élève :

Certes votre enfant doit pouvoir circuler sans risque dans la commune et prendre son bus dans les meilleures conditions, mais les desiderata de tous sont parfois difficilement conciliables. En matière d'implantation des arrêts de bus par exemple, le Conseil Général, autorité compétente en matière d'organisation des transports scolaires, pour des raisons de sécurité et d'optimisation des circuits, préconise de limiter les arrêts à un par commune (un arrêt supplémentaire, augmente le temps de transport et multiplie les risques d'accident). Aussi, créer un nouvel arrêt relève de l'intérêt sécuritaire des jeunes et non d'arguments de confort personnel.

Vous êtes responsables de vos enfants et vous devez, dans la mesure du possible, et notamment pour les plus jeunes, les -faire- accompagner dans leurs déplacements quotidiens. L'éducation routière, dès la maternelle, tend à améliorer le comportement de l'enfant dans la rue, mais ne sous-estimez jamais les dangers de la route qui sont hélas bien réels.

Une formation continue, de même qu'un bon exemple au quotidien les aideront à progresser dans cet apprentissage.

En France, les pics d'accidents concernent les enfants de 11 à 12 ans, qui effectuent leurs premiers déplacements autonomes avec une mauvaise connaissance de l'environnement routier.

Élèves :

Vous devez marcher sur les trottoirs ou sur les accotements stabilisés et ne jamais traverser la chaussée sans vérifier que vous pouvez le faire en toute sécurité.

Pour ceux qui prennent le bus, attendez l'arrêt total du véhicule et l'ouverture des portes avant de vous diriger vers celui-ci ou d'en descendre. Attendez pour traverser qu'il se soit éloigné : certains espaces échappent à la vue du conducteur.



Automobilistes :

Vous devez être très vigilant à la vue d'un piéton ou à l'approche de l'arrêt de bus : plus votre vitesse est importante plus votre champ de vision fonctionnel rétrécit (de 100° à 40 km/h, il passe à 75° à 70 km/h et seulement 45° à 100 km/h) et plus votre distance de freinage s'allonge.

A 50 km/h, sur une route humide, il faut 77 mètres pour s'arrêter, à 70 km, c'est 123 m.

Le stationnement est interdit sur les emplacements réservés à l'arrêt de bus. Gardez toujours à l'esprit qu'un car mesure de 11 à 15 mètres et n'est pas articulé, si vous facilitez ses manoeuvres, le conducteur vous en sera reconnaissant.

